

## **Votre Association a réagi !**

La municipalité de Saint-Ubalde met fin, par sa résolution # 2011-04-103, à l'entente signée le 20 juin 1979, entre la Municipalité et le ministère de l'Énergie et des Ressources. Cette entente, dans le cadre du développement de villégiature au lac Carillon, assurait la gestion et l'entretien des équipements du lac Carillon.

Comme tout ça est relié de près et de loin au dossier « Achat de terrain », c'est Serge Lachance, responsable de ce dossier, qui a répondu et écrit aux différents intervenants. Voici un bref résumé des différentes correspondances.

### **À la municipalité de Saint-Ubalde :**

- L'ARC ne comprend absolument pas votre position...
- L'entente de juin 1979 spécifie entre autres que la municipalité de Saint-Ubalde a profité d'un investissement dans le milieu de ± 200 000 \$...
- Cette même entente spécifie aussi qu'un lotissement de 35 emplacements de villégiature permet à la municipalité de pouvoir imposer des taxes.
- Lors de la signature de cette entente, il n'était absolument pas question de redevances gouvernementales sur les sommes provenant des baux de villégiature ou de la vente de terres publiques.
- L'ARC désire ne pas être pris en otage par votre municipalité.
- La décentralisation de la gestion foncière ne vous enlève rien et, même au contraire, il y aura une partie de ce montant qui sera réinvesti par la MRC dans Portneuf.
- Devons-nous payer nos taxes dès maintenant à la MRC de Portneuf ?
- L'ARC croit toujours qu'une rencontre avec les élus municipaux et les représentants de l'ARC ne pourrait qu'être bénéfique.

### **Au ministère des Ressources naturelles et de la Faune :**

- ...encore une fois, les élus municipaux prennent en otage les villégiateurs du lac Carillon.
- ...les augmentations entrées en vigueur le 1er avril pour les 28 000 locataires varient selon les secteurs géographiques, mais elles sont en moyenne de 60 % sur deux ans. Par contre, sur les territoires situés près des pôles urbains, les augmentations de loyer atteignent jusqu'à 155 %, en passant de 300 \$ à 765 \$ d'ici à 2013...
- À quoi peuvent s'attendre nos membres ?
- J'ai peur que la facture, s'il y en a une un jour pour l'achat de nos terrains, vienne d'augmenter considérablement après toutes ces années de négociations et d'attente. Espérons tout de même que les prix seront en fonction de notre dernière demande officielle, c'est-à-dire le 23 novembre 2009.

### **À la MRC de Portneuf :**

- J'aimerais savoir si le dossier évolue toujours de votre côté et vers quelle date pourrions nous vous rencontrer pour en discuter. (*Dossier : Achat de terrain*)
- ...pourriez-vous faire le point sur le dossier du parc, car nous apprenons par cette résolution que le secteur du lac Carillon fait partie intégrante du futur parc naturel régional de Portneuf ?

Dès que nous aurons des développements relatifs à ces sujets, nous vous en ferons part le plus tôt possible.